

Domaine A.F- GROS

Pommard, Cote d'Or, France

AGM AUDIT LEGAL

Monsieur Yves LLOBELL
3 Avenue de Chalon
CS 70 004
71328 CHALON SUR SAONE

Pommard, le **22 novembre 2024**

Dans le cadre de la mission de commissaire aux apports chargé d'apprécier les avantages particuliers qui vous a été confiée par décision unanime des associés en date du 29 mai 2024, nous vous confirmons que :

1. nous n'avons connaissance d'aucun fait ou événement susceptibles d'affecter de manière significative les droits particuliers envisagés et leur justification communiquée par notre société dans le rapport de la Présidente ;
2. nous estimons que les droits particuliers ne sont pas susceptibles de faire l'objet d'une évaluation ;
3. les projets de texte des résolutions et le rapport de la Présidente qui vous ont été communiqués contiennent l'ensemble des informations vous permettant d'apprécier, dans le cadre de votre mission, les droits particuliers ;
4. il n'existe pas d'accord entre les parties, autres que ceux décrits dans le projet de pacte d'associés qui vous a été communiqué, susceptible de modifier l'avantage particulier visé dans les projets de texte des résolutions et du rapport de la Présidente qui vous ont été communiqués ;
5. d'une manière plus générale, toutes les informations utiles pour servir les objectifs de votre mission vous ont été communiquées.

Nous vous prions d'agréer Monsieur le commissaire aux apports chargé d'apprécier les avantages particuliers, l'expression de nos salutations distinguées.

Caroline PARENT GROS

Directrice Générale

